



Information Presse

03 juin 2016

Volkswagen commence la mise en œuvre des mesures techniques pour les modèles Passat, CC et Eos

- Le KBA approuve la solution logicielle pour plus de 800 000 véhicules

Aujourd'hui, l'Autorité Fédérale allemande des Transports (KBA) a approuvé les solutions techniques pour les modèles Volkswagen Passat, CC et Eos équipés du moteur 2.0 TDI de type EA 189. La mise en œuvre des mesures techniques sur plus de 800 000 véhicules concernés peut donc démarrer dès à présent. Les propriétaires de ces modèles recevront des lettres de la part de Volkswagen les invitant à prendre rendez-vous dans un atelier d'un partenaire Volkswagen dès que possible.

Cette campagne de mise en œuvre des mesures techniques va dans la continuité de celle entamée plus tôt cette année. Jürgen Stackmann, membre du Directoire de la marque Volkswagen Véhicules Particuliers en charge des Ventes, du Marketing et de l'Après-Vente, a déclaré : « Le lancement de la campagne de mise en œuvre des mesures techniques pour les modèles Passat, CC et Eos implique un passage à l'atelier d'un grand nombre de véhicules. Je suis ravi que cette campagne de mise en œuvre des mesures sur plus de 800 000 véhicules de nos clients puisse démarrer dès à présent. Nos concessionnaires et nos partenaires service y sont bien préparés. »

Les clients allemands sont informés en 2 étapes. Tout d'abord, tous les clients concernés ont déjà reçu une lettre de la part du KBA, les informant que leur voiture est concernée par cette campagne de mise en œuvre des mesures techniques. Par la suite, ils recevront une deuxième lettre leur demandant de prendre rendez-vous chez un partenaire Volkswagen de leur choix. C'est ainsi que les propriétaires des modèles Passat, CC et Eos concernés, équipés d'un moteur 2.0 TDI 110, 136 et 140ch seront recontactés.

Après cette mise en œuvre des mesures techniques, les véhicules respecteront la réglementation en vigueur. Le KBA a également confirmé explicitement que les solutions techniques sur ces modèles n'affecteront pas la consommation d'essence, les données de performance ou les émissions de bruit des véhicules concernés. Le KBA avait également confirmé cela pour tous les autres véhicules ayant déjà fait l'objet de mesures techniques depuis le début de l'année.

Volkswagen travaille à plein régime afin de mettre en œuvre les solutions techniques et effectuera une mise à jour de tous les véhicules concernés par la question des NOx. Cela sera effectué en étroite collaboration avec les autorités compétentes. Les clients Volkswagen ne supporteront aucun coût lié à ces mesures techniques. De plus, tous les clients se verront offrir gratuitement une solution de mobilité de remplacement durant la durée du processus de mise en œuvre des mesures techniques.

Le lancement des mises en œuvre des mesures techniques, initialement prévu pour le second trimestre 2016 pour les voitures concernées avec un moteur 1.2 TDI de type EA 189, est reporté : Volkswagen s'attend à recevoir la validation des solutions techniques pour des modèles produits en grande série équipés de moteurs 2.0 TDI dans un futur proche.

Les véhicules concernés sont techniquement sûrs et en état de rouler. Ils peuvent être conduits sur la route sans aucune restriction jusqu'à que la modification soit réalisée. La mise en œuvre des mesures techniques nécessaires est réalisée dans toute l'Europe en accord avec le calendrier et le plan d'action coordonnés avec l'Autorité Fédérale allemande des Transports (KBA).

Relations Presse et Publiques Volkswagen Group France

Tel : 01.49.38.88.80/ 88.02 / 88.40

E-Mail : leslie.peltier@volkswagen.fr

Site presse France : www.volkswagen.fr/presse